# Inscription « Vide Dressing » Handball Club de Wintzenheim

#### Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée :

Etape 1: pré-inscription par mail à hbcw.animation@gmail.com ou 07 88 91 89 47

Etape 2 : la fiche ci-dessous devra être complétée et accompagnée du règlement intérieur signé, de la photocopie de la carte d'identité recto/verso, et du paiement, afin de valider votre inscription définitive par courrier à Sabine GOEPFERT 38 Route de Wintzenheim 68230 TURCKHEIM.

#### Infos pratiques:

Date limite d'inscription: 07/09/2025

Mise en place des stands : le jour J de 7h à 8h30

Ouverture au public : de 8h30 à 14h

Petite restauration et buvette sur place

Respecter les mesures sanitaires et le règlement intérieur ci-après

#### **BULLETIN D'INSCRIPTION**

(à retourner accompagné d	u règlement intérieur signé, de la photocopie R/V de la carte d'identité et du paiement)
NOM :	Prénom :
Adresse :	
CP:	VILLE :
Mobile :	Email :
Pièce d'identité présentée :	
N° :	Délivré le :
$\square$ Inscription pour le samed	i 13/09/2025 : 12€ la table
☐ Inscription pour le diman	che 14/09/2025 : 12€ la table
☐ Inscription pour le samed	i 13/09/2025 et dimanche 14/09/2024 : 20€ la table pour les 2 jours
Ci-joint le paiement de	
☐ Espèces	
☐ Virement – IBAN : FR76 1 réservation dans l'objet du v	027 8032 6000 0100 9904 107 - BIC : CMCIFR2A (préciser le nom de la virement)
☐ Chèque à l'ordre du HBCW	<i>1</i>
Je déclare avoir pris connaissan	ce du présent règlement et m'engage à le respecter.

Je joins ma fiche d'inscription accompagnée du paiement et de la photocopie de la carte d'identité et déclare sur l'honneur ne pas être commerçant(e), ne vendre que des objets personnels et usagés (article L31-2 du Code de commerce), la non-

participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du Code Pénal)

J'apporterai un portant, une grosse pièce de puériculture ou un gros jouet : ☐ Oui ☐ Non

Si oui, précisez : .....

Date et signature :





# Règlement Intérieur Vide Dressing Handball Club de Wintzenheim

# \* La vente est réservée aux exposants non professionnels et majeurs

### \* INSCRIPTIONS:

Les inscriptions se font par courrier à Sabine GOEPFERT 38 Route de Wintzenheim 68230 TURCKHEIM.

Elles seront prises par ordre d'arrivée.

Seules les inscriptions complètes seront prises en compte (bulletin d'inscription et règlement intérieur complété et signé, copie R/V d'une pièce d'identité, et règlement).

La date limite d'inscription est fixée au 07/09/2025.

Le droit d'inscription est de 12€ par table (il est interdit de rajouter vos propres tables).

Si vous prenez une table le samedi et une le dimanche, l'inscription sera de 20€.

Une fois le quota de participants atteint, nous serons en droit de refuser les inscriptions.

### \* EMPLACEMENTS:

Les emplacements seront définis par les organisateurs de façon à respecter les règles de sécurité et sanitaires (issues de secours, sens de circulation, ...).

En cas de non-respect des règles, nous nous réservons le droit de faire quitter les lieux à toute personne qui ne respecterait pas ces règles.

En cas d'emplacements vacants, ils pourront être attribués aux personnes qui en feraient la demande.

La mise en place des stands se fera le 13/09/2025 de 7h à 8h30 pour la bourse du samedi ; et le 14/09/2025 de 7h à 8h30 pour la bourse du diamanche.

Les emplacements devront être libérés à partir 14h, propres et vides (aucun déchet, ni reste d'invendu). Des sachets poubelles seront mis à votre disposition.

Il est recommandé aux participants de mettre à disposition du gel hydroalcoolique sur leur table.

## \* OBJETS EN VENTE:

Les objets et vêtements en vente devront être conformes à la législation en vigueur. .

Les articles trop endommagés ou n'ayant aucun rapport avec : vêtements, chaussures, jeux, livres, articles de puériculture seront retirés.

Toute vente de boisson, d'alimentation, copie de CD ou DVD ... sera interdite sous peine d'expulsion.

Par respect pour les participants, tous les articles proposés, devront être propres, complets, et en parfait état de marche.

#### \* VENTES:

Les ventes se feront directement entre exposants et acheteurs, aucune transaction ne sera gérée par l'organisateur qui se décharge de toute responsabilité en cas de problèmes liés à l'utilisation des articles vendus pendant la bourse.

Les vêtements et objets exposés sont sous la responsabilité des propriétaires.

L'organisateur ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable des litiges tels que perte, casse, vol, panne ou autre détérioration : il ne sera fait aucun remboursement.

Les ventes se déroulent sous la seule responsabilité des vendeurs et acheteurs.

Les exposants sont responsables des dommages qu'ils pourraient occasionner aux personnes, biens et marchandises d'autrui, ainsi qu'aux aménagements appartenant ou loués par l'organisateur.

Ils doivent à cet effet être couverts par leur assurance.

Les articles invendus devront être ramenés par les exposants.

Avec leur inscription, les exposants s'engagent à respecter la législation en vigueur concernant la vente au déballage.

Code de commerce : articles L310-2, L310-5, R310-8, R310-9, R310-19)

Code pénal : articles 321-7, 321-8, R321-9, R321-12

Signature : (précédée de la mention lu et approuvé)

Loi : n° 2008-776 du 4 août 2008

Décret : n° 2009-16 du 7 janvier 2009

Le présent règlement est envoyé par mail à la suite de la demande d'inscription.

La présence au « Vide dressing » organisé par le Handball Club de Wintzenheim implique l'acceptation de ce présent règlement dans sa totalité.

Toute personne ne respectant pas le règlement intérieur sera priée, par les organisateurs, de quitter la manifestation.

NOM et Prén	om :		 	 
Date:	/	./		